



Conseil économique et social

Distr. générale
17 juillet 2002
Français
Original: anglais

Pour suite à donner

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2002

16-20 septembre 2002

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux*

**De la deuxième session ordinaire de 2002
du Conseil d'administration, qui se tiendra
au Siège de l'Organisation des Nations Unies
du 16 au 20 septembre 2002**

Résumé

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session ordinaire de 2002 du Conseil d'administration. On trouvera à l'annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux pour cette session.

Le présent document a été soumis avec retard pour permettre la poursuite des consultations avec les membres du Conseil.

02-48481 (F) 090802 090802



Ordre du jour provisoire

- Point 1 Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
- Point 3 Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF :
 - a) Recommandations relatives aux programmes de pays
 - b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources
- Point 4 Centre de recherche Innocenti : rapport intérimaire et activités proposées pour 2003-2005
- Point 5 Stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants
- Point 6 Assistance en espèces aux gouvernements dans le cadre des modalités de coopération prévues au titre des programmes de l'UNICEF
- Point 7 Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral
- Point 8 Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandation y relative
- Point 9 Division du secteur privé :
 - a) Rapport et états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001
 - b) Progrès réalisés dans l'établissement du plan d'action global de la Division du secteur privé : rapport oral
- Point 10 Rapport et états financiers de l'UNICEF pour la fin de l'exercice biennal 2000-2001 et rapport du Comité des commissaires aux comptes
- Point 11 Rapport du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU
- Point 12 Activités de vérification interne des comptes pour 2001
- Point 13 Programme de travail pour 2003
- Point 14 Questions diverses
- Point 15 Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale

Le Président du Conseil d'administration et la Directrice générale feront des déclarations liminaires.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/11]

L'ordre du jour provisoire, qui a été établi conformément aux décisions pertinentes du Conseil d'administration, en particulier le programme de travail pour 2002 adopté par le Conseil lors de la session qu'il a tenue en décembre 2001 (E/ICEF/2001/6/Rev.1, décision 2001/23). On trouvera à l'annexe le projet de calendrier et d'organisation des travaux qui a été communiqué au Bureau.

Des décisions seront adoptées à la fin de l'examen de chaque point de l'ordre du jour. Néanmoins, si besoin est, les membres du Conseil pourront consacrer le temps nécessaire à des consultations officieuses sur tous les projets de décision en suspens.

3. Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF

a) *Recommandations relatives aux programmes de pays*

[Pour suite à donner]

Au total, 25 recommandations sont soumises au Conseil d'administration pour approbation, dont 15 sont des additifs aux notes de pays que le Conseil a examinées à sa première session ordinaire de 2002, conformément à la décision 1995/8 (E/ICEF/1995/9/Rev.1). Comme suite à cette décision, ces recommandations seront approuvées dans le cadre de la procédure dite « d'approbation tacite » et les membres qui souhaitent que tel ou tel programme de pays soit soumis au Conseil pour examen sont priés d'en informer le secrétariat par écrit le mardi 3 septembre 2002 au plus tard.

Les recommandations susmentionnées ont été regroupées par région comme suit : Afrique de l'Est et Afrique australe – Botswana et Comores (E/ICEF/2002/P/L.1/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.2/Add.1, respectivement); Afrique de l'Ouest et Afrique centrale – Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie (E/ICEF/2002/P/L.3/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.7/Add.1, respectivement); Amériques et Caraïbes – Bolivie et un programme multinational pour les Caraïbes orientales (E/ICEF/2002/P/L.8/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.9/Add.1, respectivement); Asie de l'Est et Pacifique – pays insulaires du Pacifique et Papouasie-Nouvelle-Guinée (E/ICEF/2002/P/L.10/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.11/Add.1, respectivement); Asie du Sud – Inde et Maldives (E/ICEF/2002/P/L.12/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.13/Add.1, respectivement); et Moyen-Orient et Afrique du Nord – Djibouti et Jordanie (E/ICEF/2002/P/L.14/Add.1 et E/ICEF/2002/P/L.15/Add.1, respectivement).

Les 10 autres recommandations relatives à des programmes de pays, soumises au Conseil pour approbation concernent des projets de courte durée ou hors

programme. Les recommandations portent sur les pays suivants : Congo; République démocratique du Congo; Libéria; programme pour la région andine (PROANDES); programme sous-régional Amazonas; Timor oriental; Afghanistan; Bureau pour la région du Golfe; programmes de pays pour le Bélarus, la Fédération de Russie et l'Ukraine; et programme multinational pour la Bulgarie, la Lettonie, la Lituanie et la Croatie (E/ICEF/2002/P/L.25 et E/ICEF/2002/P/L.34, respectivement).

b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/P/L.35]

Le Conseil d'administration est prié d'allouer des fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources lorsque le montant alloué à un programme de pays approuvé ne permet pas d'assurer son financement pendant la période prévue du fait de la révision des niveaux de planification aux fins de la répartition au titre de la masse commune des ressources.

Le document récapitulatif (E/ICEF/2002/P/L.36) contient un résumé des recommandations relatives aux programmes financés par la masse commune des ressources et d'autres ressources pour 2002.

4. Centre de recherche Innocenti : rapport intérimaire et activités proposées pour 2003-2005

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/13]

Présenté au Conseil d'administration tous les trois ans, ce rapport contient une récapitulation des activités entreprises par le Centre pendant la période 2000-2002 et des propositions pour la période triennale suivante (2002-2005) en vue de leur examen et approbation par le Conseil.

5. Stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/CRP.13]

Comme suite à l'examen de l'engagement mondial d'assurer convenablement la nutrition des nourrissons et des jeunes enfants pris par l'OMS lors de sa cinquante-cinquième Assemblée mondiale de la santé (A55/15 du 16 avril 2002) et à l'adoption d'une décision sur la stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants (WHA55.25 du 18 mai 2002), le Conseil d'administration sera saisi pour examen de cette stratégie mondiale. Il est prié d'approuver un projet de décision sur l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants.

6. Assistance en espèces aux gouvernements dans le cadre des modalités de coopération prévues au titre des programmes de l'UNICEF

[Pour information – E/ICEF/2002/AB/L.5]

Ce rapport a été établi comme suite à la décision 2001/6 que le Conseil d'administration a prise à sa première session ordinaire de 2001 de revenir sur la question de l'assistance en espèces aux gouvernements en se fondant sur un rapport sur sa pratique actuelle et son règlement financier.

Le Conseil sera également saisi pour examen du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur ce document (E/ICEF/2002/AB/L.6).

7. Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral

À sa troisième session ordinaire en septembre 1995, le Conseil d'administration a décidé que le rapport du Conseil économique et social serait présenté oralement à la première session qu'il tiendrait après la session de fond du Conseil, un rapport écrit plus étoffé étant présenté à la première session ordinaire de l'année suivante (E/ICEF/1995/9/Rev.1, par. 470). Ce rapport oral porte sur les questions intéressant l'UNICEF qui ont trait aux conclusions et au suivi de la session de fond du Conseil de 2002.

8. Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandation y relative

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/AB/L.9]

Le Conseil d'administration est prié d'approuver le plan financier à moyen terme pour la période 2002-2005, qui doit être présenté tous les ans, sur la base du plan stratégique à moyen terme qu'il a approuvé à sa deuxième session ordinaire en décembre 2001 (décision 2001/22).

9. Division du secteur privé

a) Rapport et états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001

[Pour information – E/ICEF/2002/AB/L.3]

Le Conseil d'administration sera saisi pour examen du rapport financier de la Division du secteur privé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

b) Progrès réalisés dans l'établissement du plan d'action global de la Division du secteur privé : rapport oral

Comme suite à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2002/6 [E/ICEF/2002/8 (Part I)] adoptée lors de sa première session ordinaire en janvier 2002, le secrétariat présentera un rapport oral sur les progrès réalisés dans l'établissement d'un plan d'action global de la Division du secteur privé.

10. Rapport et états financiers de l'UNICEF pour la fin de l'exercice biennal 2000-2001 et rapport du Comité des commissaires aux comptes

[Pour information – E/ICEF/2992/AB/L.2]

Ce document contient un rapport financier sur les comptes de l'UNICEF pour l'exercice biennal 2000-2001. Il est présenté au Conseil d'administration pour information.

11. Rapport du Comité aux commissaires aux comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU

[Pour information – E/ICEF/2002/AB/L.7]

Suivant la pratique établie, l'UNICEF soumet un rapport à l'Assemblée générale, par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour l'informer des mesures qu'il prend pour appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU. Ce document rend compte des mesures prises ou à prendre pour donner suite aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes de l'UNICEF pour l'exercice biennal 1998-1999. Il porte aussi sur les recommandations qui, au moment de l'établissement du précédent rapport, n'étaient pas appliquées ou ne l'étaient que partiellement.

12. Activités de vérification interne des comptes pour 2001

[Pour information – E/ICEF/2002/AB/L.8]

Ce rapport a été établi comme suite à la proposition de la Directrice générale à la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration en 1997, tendant à publier un rapport annuel sur les activités de vérification interne des comptes à soumettre au Conseil pour examen.

13. Programme de travail pour 2003

[Pour suite à donner – E/ICEF/2002/14]

Le Conseil d'administration examinera les questions qu'il devra aborder à ses sessions de 2003 et son programme de travail, y compris la répartition des points de l'ordre du jour et l'organisation des travaux.

14. Questions diverses

Le Conseil souhaitera peut-être examiner toute autre question qu'il jugera opportune et appropriée au titre de ce point de l'ordre du jour.

15. Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration

La Directrice générale et le Président du Conseil d'administration formuleront des observations finales avant la clôture de la session.

Annexe

Projet de calendrier d'organisation des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration qui aura lieu du 16 au 20 septembre 2002*

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Lundi 16 septembre		
Matin	Point 1	Ouverture de la session : déclarations du Président du Conseil d'administration et de la Directrice générale
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier et d'organisation des travaux
	Point 7	Décisions prises par le Conseil économique et social : rapport oral
Après-midi	Point 3	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF :
	a)	Recommandations relatives aux programmes de pays
	b)	Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources
Mardi 17 septembre		
Matin	Point 3 (<i>suite</i>)	Propositions de coopération aux programmes de l'UNICEF :
		a) Recommandations relatives aux programmes de pays
		b) Recommandation concernant l'affectation aux programmes de pays approuvés de fonds supplémentaires au titre de la masse commune des ressources
Après-midi	Point 5	Stratégie mondiale pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants
Mercredi 18 septembre		
Matin	Point 4	Centre de recherche Innocenti : rapport intérimaire et activités proposées pour 2003-2005
Après-midi	Point 8	Plan stratégique à moyen terme pour la période 2002-2005 : plan financier et recommandation y relative
Jeudi 19 septembre		
Matin	Point 6	Assistance en espèces aux gouvernements dans le cadre des modalités de coopération prévues au titre des programmes de l'UNICEF

* Si l'examen d'un point de l'ordre du jour est achevé plus tôt que prévu, le Conseil d'administration passera au point suivant et réaménagera le calendrier des travaux en conséquence.

Après-midi	Point 10	Rapport et états financiers de l'UNICEF pour la fin de l'exercice biennal 2000-2001 et rapport du Comité des commissaires aux comptes
	Point 11	Rapport du Comité des commissaires aux comptes et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires de l'ONU

Vendredi 20 septembre

Matin	Point 9	Division du secteur privé : a) Rapport et états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001 b) Progrès réalisés dans l'établissement du Plan d'action global de la Division du secteur privé : rapport oral
	Point 12	Activités de vérification interne des comptes pour 2001
Après-midi	Point 13	Programme de travail pour 2003
	Point 14	Questions diverses
	Point 15	Clôture de la session : observations de la Directrice générale et du Président du Conseil d'administration
